



Quelques conseils aux parents

Il est impossible aux parents d'assurer à leurs enfants une protection permanente, 24h/24. Il est de notre devoir à tous de veiller à la sécurité des plus petits. Seule une participation active de tous (enfants, parents, enseignants, ...) permettra d'assurer cet objectif.

Une animation Parent-Secours a eu lieu dans l'école de vos enfants afin qu'ils apprennent quelques trucs et astuces, et acquièrent un comportement d'autoprotection lorsqu'ils se retrouvent seuls face à une situation difficile (perdu, seul, blessé, ...).

Aussi, voici quelques conseils qui peuvent vous aider, vous aussi, à avoir de bonnes habitudes de sécurité.

1. Faites le tour de votre quartier avec votre enfant. Mettez-le en garde contre certains dangers (ruelles, terrains de jeux le soir, parcs, ...). Si c'est le cas, montrez-leur où se situent des maisons « Parents-Secours » (voir dépliant Parents-Secours).
2. Soyez au courant des allées et venues de votre enfant, du chemin qu'il emprunte pour se rendre à l'école, des endroits où il joue habituellement, des adresses de ses copains et copines, ... pour tout changement de « plan » il faut que votre enfant vous prévienne et demande votre permission.
Inciter votre enfant à exécuter ses trajets en groupe, avec d'autres enfants qu'il connaît.
3. Veillez à ce que le nom de votre enfant n'apparaisse pas visiblement sur ses vêtements ou ses effets scolaires. Être appelé nommément induit spontanément un sentiment de familiarité et agit comme un signal positif pour la sécurité. Dès lors, les enfants ont tendance à accorder leur confiance aux personnes qui connaissent leur prénom, et ce même s'il s'agit d'un inconnu.
4. Veillez à ce qu'il connaisse son nom de famille, son adresse, votre numéro de téléphone et celui des services d'urgence, le 112, dès que possible. Initiez-le à l'usage du téléphone afin qu'il puisse vous joindre ou contacter les secours.
5. Si votre enfant ne connaît pas votre numéro de téléphone, pensez à lui faire porter un bracelet sur lequel votre numéro est inscrit (le cas échéant, écrire votre numéro sur son bras, en dessous de sa manche) lorsque vous allez dans un endroit tel que foire, parc d'attraction, grand magasin ou autres manifestations.
6. Entendez-vous avec des membres de la famille, des amis ou des voisins de confiance ..., pour qu'en votre absence votre enfant puisse communiquer avec eux s'il a besoin d'aide.
7. Rappelez à votre enfant qu'il ne doit JAMAIS : suivre un inconnu, quelqu'un qu'il ne connaît pas (même si c'est une personne du quartier à qui on déjà adressé un peu la parole ou s'il a un trop mignon petit chat à lui présenter) ; monter dans sa voiture et rester à l'écart (même si c'est pour montrer le chemin de l'hôpital – en général, un adulte demande de l'aide à un autre adulte !) ; accepter de cadeaux (faire des cadeaux à un enfant qu'on ne connaît pas, c'est suspect).
8. Rappelez à votre enfant que si quelqu'un l'ennuie, lui fait peur, l'agresse, le blesse, ... il peut demander de l'aide : dans une maison Parents-Secours ; dans un commerce ; auprès d'une personne en uniforme (policier, steward de la ville, ...) ; à un papa ou une maman se promenant avec ses enfants. Il doit dire NON, crier à l'aide, courir et s'éloigner au plus vite, faire le plus de bruit possible, se défaire de l'individu suivant la situation.

9. Si l'on a inculqué à un enfant certaines règles, il est indispensable qu'elles soient respectées également par les adultes. Par exemple : si vous dites à votre enfant de vous attendre à la sortie de l'école, ne lui envoyez pas une autre personne sans prévenir la direction ou l'enseignant. Si cela est inévitable à un moment donné, fonctionnez **avec un mot de passe** que vous et l'enfant connaissez. La personne que vous avez choisie pour venir chercher l'enfant à votre place pourra lui donner ce mot de passe si vous l'y avez autorisé. L'enfant sera rassuré et pourra le suivre. De même, ne reprenez pas un enfant avec vous si ses parents ne sont pas avertis.
10. Ayez à l'œil tout adulte qui semblerait s'intéresser trop vivement à votre enfant (cadeaux, invitations répétées). Prenez garde aux offres de publicité ou aux promesses de succès que l'on fait à votre enfant. Accompagnez-le au rendez-vous (castings, offre de photos gratuites, ...).
11. Internet devient malheureusement une source de « dangers » pour les plus jeunes. Expliquez-leur qu'il ne faut pas accepter d'invitation de personnes (pour devenir ami, pour se rencontrer, ...) qu'ils ne connaissent pas. Le vague « ami » d'un « ami » est rarement une personne qu'on connaît. Nos enfants ne peuvent mettre des photos de leurs amis sur internet que si leurs parents sont au courant (surtout s'ils sont mineurs). Rappelez-leur qu'ils ne doivent pas donner trop de renseignements sur leur vie (école, sport, adresse postale ...). Enormément de sites expliquent aux parents comme aux enfants la bonne attitude à adopter pour l'utilisation d'internet (il suffit de taper « internet prévention enfants » pour obtenir de multiples conseils).
12. Encouragez votre enfant à dialoguer et faites-lui saisir toute l'importance de ne pas garder pour lui des choses qu'il aurait faites ou qu'on lui aurait faites qui lui font peur et le laissent mal à l'aise. Soyez le plus possible à son écoute, même si c'est en permanence une course contre la montre pour arriver à boucler « devoir-bain-souper ».
13. Ne stressez pas vos enfants avec une série de recommandations, d'injonctions répétées tous les jours, avec des conclusions du style : « tu vois ce qui est arrivé à ... ». Il est plus efficace de leur apprendre de bons conseils en suscitant la **confiance** plutôt que la peur, en utilisant un langage que les enfants peuvent comprendre en mettant l'accent sur leurs points forts et en augmentant leur estime personnelle.
14. **Devenez parent-secours et apprenez à vos enfants ce qu'est la solidarité (formulaire d'adhésion dans le dépliant Parents-Secours).**



PARENTS-SECOURS

rue Surlet 34 à 4020 Liège - 04/341.10.99 – www.parents-secours.be – info@parents-secours.be